



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Saône
éducation
nationale



Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

5, place Beauchamp, BP 419, 70013 VESOUL Cedex Tél : 03 84 78 63 51
courriel : ce.cdoea.dsden70@ac-besancon.fr

Textes de référence : circulaire N° 2015-176 du 28 octobre 2015

Proposition de pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré (document à destination des établissements du 1^{er} degré)

Extrait de la circulaire n° 2015-176 du 28/10/2015 : Enseignements adaptés

« La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de compétences, de connaissances et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux et présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition de celles prévues à l'issue du cycle de consolidation. »

La procédure d'orientation peut-être engagée et poursuivie quand bien même la famille émettrait un avis défavorable.

Ecole : Téléphone : Mail : Nom et prénom du responsable (directeur, directrice) :	Elève : Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : Classe :
Parents ou responsables légaux : (où réside l'enfant) Nom prénom : Adresse : Téléphone :	Parents ou responsables légaux : (si parents séparés) Nom prénom : Adresse : Téléphone :

Résumé de l'analyse de l'évolution scolaire de l'élève sur les 2 dernières années scolaires :

.....

.....

.....

.....

.....

Proposition du conseil des maîtres réuni le en présence du psychologue scolaire :

.....

.....

.....

Signatures des membres du conseil des maîtres : La directrice, le directeur : L', les enseignant(s) : La psychologue scolaire :	Autres personnes présentes à la réunion du conseil des maîtres : (noms, qualités, signatures)
---	---

Avis des parents ou des responsables légaux concernant cette proposition du conseil des maîtres figurant en première page : (favorable, défavorable ou toute précision que vous souhaitez apporter.)

.....

.....

.....

Vu et pris connaissance de l'avis du conseil des maîtres, date et signature des parents ou des responsables légaux :

Le à

Eléments du dossier à transmettre à l'IEN de circonscription pour avis :

- la présente proposition complétée et signée,
- le bilan psychologique (sous pli cacheté) remis par le psychologue scolaire,
- le bilan scolaire,
- le PPRE,
- le tableau de synthèse d'évaluations, le cas échéant,
- l'évaluation sociale complétée par l'assistante sociale de service scolaire ou de secteur du domicile de l'élève pour les demandes d'EREA ; contacter la coordonnatrice de la CDOEA-SD en cas de difficulté.

(Tout dossier incomplet ne pourra être traité par la commission.)

Avis de l'IEN de circonscription :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature :

le à